

Incitation fiscale pour le réinvestissement des bénéfices des sociétés

(Art. LP. 2220-1 à LP. 2220-6 du code des investissements)

DEMANDE D'IMPUTATION DE CRÉDIT D'IMPÔT

Sur l'impôt sur les bénéfices des sociétés dû au titre de l'exercice clos le __ / __ / ____

Cette demande est à adresser à la DICP au titre du premier exercice d'imputation, à savoir l'exercice au cours duquel les immobilisations ont été mises en service, concomitamment au dépôt de la déclaration annuelle de résultats du même exercice.

I - Formulation de la demande

Je soussigné(e) (nom, prénom)
 agissant en tant que (qualité)
 de (nom de l'entreprise, raison sociale)

N° TAHITI

--	--	--	--	--	--

 Téléphone : BP : Commune :

sollicite l'imputation du crédit d'impôt prévu par les articles LP. 2220-1 à LP. 2220-6 du code des investissements.

- Je joins à la présente : - une copie des factures acquittées d'acquisition des investissements
 - un état des immobilisations justifiant de l'inscription en comptabilité des immobilisations concernées
 - une attestation précisant la date de mise en service en Polynésie française de chaque immobilisation

II- Détermination du crédit d'impôt

1/ Détermination des bénéfices réinvestis dans le financement des immobilisations pour leur coût HT :

Exercice clos le :	Montant des bénéfices distribuables	Montant des bénéfices réinvestis
Total (A)		

2/ Description des investissements financés au moyen des bénéfices distribuables et motivant la demande :

Nature de l'investissement	Classification*	Date de l'investissement	Date de mise en service	Montant HT de l'investissement	Bénéfices réinvestis finançant l'investissement	
					réalisés en N-2	réalisés en N-1
TOTAL						

*Mentionner le n° de la classification selon la nature de l'investissement figurant dans le tableau au verso

3/ Taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés en vigueur l'exercice de mise en service = ____ % (B)

4/ Calcul du crédit d'impôt

Montant des bénéfices réinvestis (A)	
Taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (B)	
Montant du crédit d'impôt (A X B)	

III - Engagement

Je prends l'engagement de conserver les investissements ouvrant droit à crédit d'impôt pour une durée minimale de 5 années à compter de la mise en service des biens ou pendant la durée de leur amortissement si cette dernière est inférieure.

Fait à, le

Signature

* Voir mention portant sur la « Réglementation générale relative à la protection des données à caractère personnel (RGPD) » au verso du présent formulaire de déclaration.

Incitation fiscale pour le réinvestissement des bénéfices des sociétés

(Art. LP. 2220-1 à LP. 2220-6 du code des investissements)

Classification selon la nature de l'investissement	
1	Biens immobiliers
2	Travaux immobiliers
3	Machines et outillages industriels
4	Equipements informatiques et de télécommunications
5	Equipements professionnels autres que ceux mentionnés au 4
6	Mobiliers
7	Navires
8	Véhicules à moteur autres que ceux mentionnés au 7
9	Autres